

353 Avenue du Pouget 34230 Pouzols

AC 86

E TAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnemer

Date de commande : 03/09/2024 Valide jusqu'au : 03/03/2025 N° de commande : 586959

Code postal: 34230 Code insee: 34215

Lat/Long: 43.61525, 3.512985

Vendeur ou Bailleur : Mme HECHT Evelyne

Acquéreur ou locataire :

Parcelle(s):

34215 000 AC 86



RADON

Niveau 1

Fiche Radon

SOLS ARGILEUX

Moyen

SEISME

Niveau 2

Fiche Seisme

SIS

0

ENSA / PEB

Aucun

CASIAS

0

RECUL DU TRAIT DE COTE

Non concerné

ICPE

1

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

https://www.etat-risque.com/s/KAMSC

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS



LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERS

Туре	Plans de Preventions des Risques	Exposition		
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers				

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition		
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique				

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées	Code postal ou code insee	Nom de la commune					
353 Avenue du Pouget 34230 Pouzols	34230 (34215)	Pouzols					
AC 86	0.1200 (0.1210)	1 002010					
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)							
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS		Oui X Non					
Prescrit $^{(1)}$ ou anticip $^{(2)}$ ou approuv $^{(3)}$ \mathbf{X} ou approuvé et en co	urs de révision ⁽⁴⁾	Date 10/06/2007					
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : Inondation							
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du P	PRN	Oui X Non					
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui Non					
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR NATURELS		Oui Non X					
Prescrit ⁽¹⁾ ou anticipé ⁽²⁾ ou approuvé ⁽³⁾ ou approuvé et en co	urs de révision ⁽⁴⁾	Date					
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :							
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du P	PRN	Oui Non					
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui • Non •					
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques	s miniers (PPRM)						
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR MINIERS		Oui Non X					
Prescrit ⁽¹⁾ ou anticipé ⁽²⁾ ou approuvé ⁽³⁾ ou approuvé et en co	urs de révision ⁽⁴⁾	Date					
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :							
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du P	PRM	Oui Non .					
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui Non					
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques	technologiques (PPRT)						
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR TECHNOLOGIQUES		Oui Non X					
Prescrit ⁽¹⁾ ou approuvé ⁽³⁾ ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾		Date					
Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à :	Effet toxique ou e	effet thermique ou effet de surpression					
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		Oui Non					
> L'immeuble est situé en zone de prescription :		Oui Non					
- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés		Oui Non Non					
- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risque probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾	es auxquels l'immeuble est exposé	e ainsi que leur gravité, Oui Non Non					

Situation de l'immeuble au regard du ze	onage sismique rè	glementaire			
L'immeuble se situe dans une zone de sismicite	é classée en :				
	one 2 Taible X	Zone 3 Modérée	Zone 4 Moyenne	Zone 5 Forte	
Situation de l'immeuble au regard du ze	onage règlementa	ire à potentiel radon			
L'immeuble se situe dans une commune à pote	ntiel radon classée e	n niveau 3		Oui Non	Х
Situation de l'immeuble au regard des	Obligations Légale	es de Débroussaillemen	t (OLD)		
L'immeuble se situe dans un secteur soumis au	ıx Obligations Légales	s de Débroussaillement		Oui Non	Х
Information relative à la pollution des s	ols				
Le terrain est situé en secteur d'information sur	les sols (SIS)			Oui Non	Х
Information relative aux sinistres inden	nnisés par l'assura	ance à la suite d'une ca	tastrophe Naturels, Min	iers ou Technologiques	
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'un	e indemnité à la suite	d'une catastrophe Naturels,	Miniers ou Technologiques	? Oui Non	
Situation de l'immeuble au regard du re	cul du trait de côt	te (RTC)			
L'immeuble est-il situé sur une commune expos 2022-750 du 29 avril 2022?	sée au recul du trait d	le côte et listée par <u>décret n°</u>	Oui	Non X N/C	
L'immeuble est situé dans une zone exposée a d'urbanisme. Ces documents sont notamment accessibles à			Oui	Non N/C	X
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul	du trait de côte est :		> d'ici à 30 ans >	compris entre 30 et 100 ans N/C	X
> L'immeuble est-il concerné par des prescripti	ons applicables à cett	te zone ?	Oui	Non N/C	X
> L'immeuble est-il concerné par une obligation	de démolition et de r	remise en état à réaliser ?	Oui	Non N/C	Х
Retrait Gonflement des Argiles - Inform	ation relative aux	travaux non réalisés			
Article R125-24 du Code de l'environnement du "En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rappoi travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalis de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la séche.	t d'expertise qui lui a été cor sés bien qu'ayant été indemr	mmuniqué par l'assureur conforméme nisés ou ouvrant droit à une indemnis	ation et qui sont consécutifs à des de	ommages matériels directs causés par le phénomène na	
L'immeuble est concerné par les critères énonc	és dans l'article R125	5-24 du Code de l'environner	ment.	Oui ⁽⁶⁾ • Non	د
Vendeur / Bailleur		Date / Lieu		Acquéreur / Locataire	
Nom	Date		Nom		
Mme HECHT Evelyne	03/09/2024	1			
Signature	Lieu Pouzols		Signature		
	Fouzois				
Prescrit = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrê Anticipé = PPR visant les nouveaux immeubles et bien in Approuvé = PPR adopté et annexé au document d'urban Approuvé et en cours de révision = PPR adopté mais a Information non obligatoire au titre de l'information acquér Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste de	nmobiliers et rendu imméd sme. ctuellement en cours de m eur locataire mais forteme	nodification ou de révision. Il est co nt recommandée.		rentuelles modifications de prescription.	
Information sur les risques naturels, miniers ou tec		le potentiel radon, le retrait du trait isques.gouv.fr et geoportail-urbanis		pour en savoir plus consultez les sites Internet :	

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement

Etat des risques, pollutions et sols

MTECT / DGPR avril 2023

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral							
N°	du		Mis à jour le				
2. Adresse		Code postal ou Insee		Commune			
353 Avenue du Pouget 34230 Pouzols		34230 (34215)		Pouzols			
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD	D'UN OU PLUSIE	URS PLANS D'EXPOSITION AU	J BRUIT (PEB)				
>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB					Oui	Non X	
			Révisé	Approuvé Date			
Si oui, nom de l'aérodrome :				7,000			
>L'immeuble est concerné par des prescriptions de	travaux d'insonorisati	ion			Oui o	Non o	
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés					Oui o	Non o	
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU P	LAN D'EXPOSITION	AU BRUIT (PEB)					
L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan	d'exposition au bruit						
	Y		one C ³ zone D ⁴ odérée Faible				
¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)							
² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe c	hoisie entre Lden 65	celle et 62)					
³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courb	e d'indice Lden chois	i entre 57 et 55)					
4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courb	a d'indiae I des EO) (Catta sana plant abligataina aya payu	aa aávadramaa mantiannáa au	. I de l'estiele 1000 evetes	vision A du sada	مداء امام	
impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article				· ·		-	
l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota	•						
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT Document de reference :	LA LOCALISATION D	DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES N	IUISANCES PRISENT EN CO	MPTE			
Bodument de reference .							
Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante :https://www.geoportail.gouv.fr/							
Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :							
peut être consulté à la maire de la commune de : où est sis l'immeuble.							
Vendeur ou Bailleur		Date / Lieu 03/09/2024		Acquéreur o	u Locataire		
Mme HECHT Evelyne		03/09/2024					

Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

Modèle état des nuisances sonores aériennes

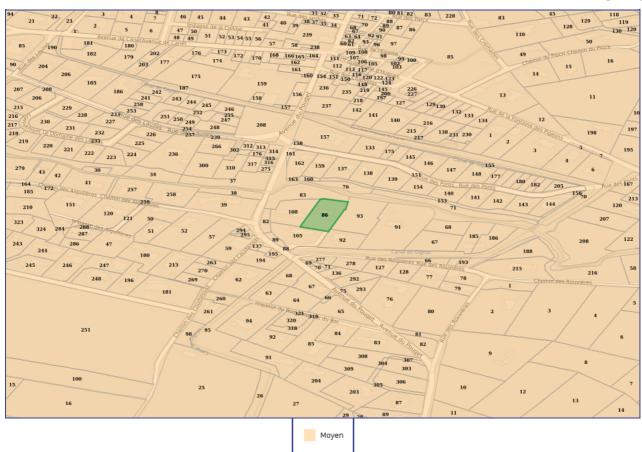
En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

MTES/DGAC/juin 2020

PPRN - INONDATION



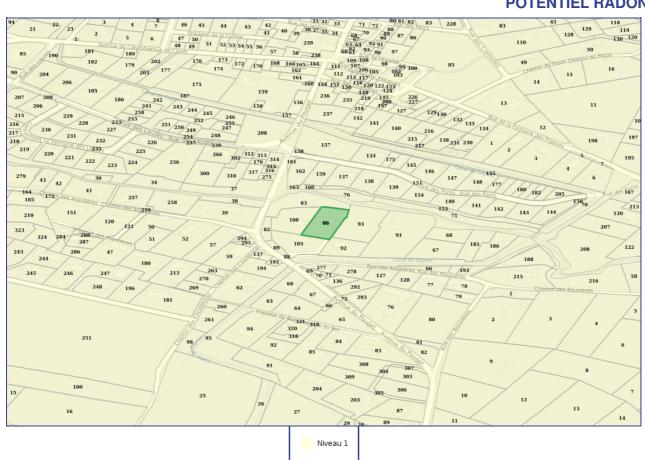
ARGILES



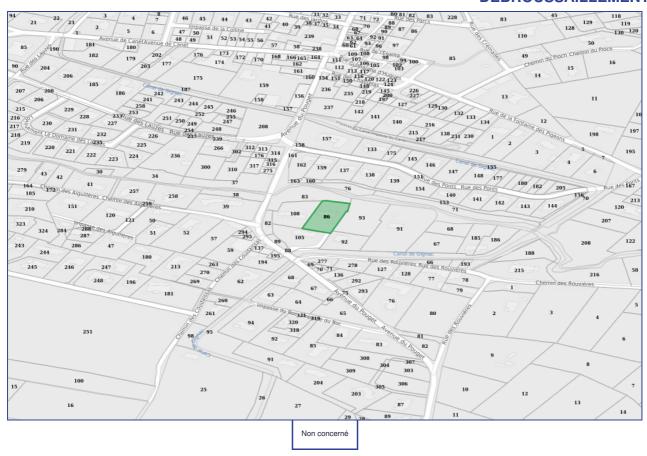
SEISMES



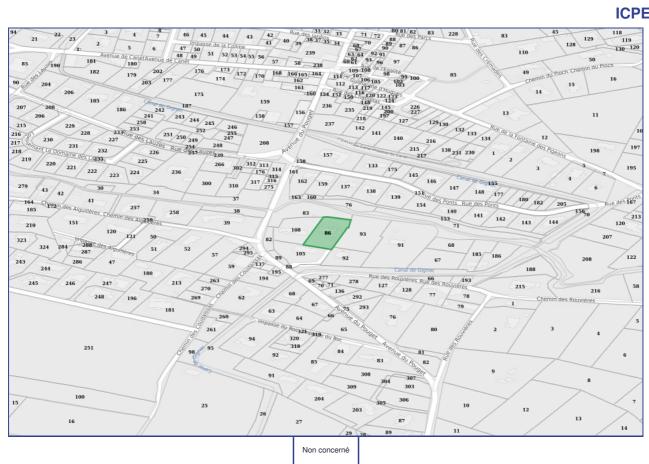
POTENTIEL RADON



DÉBROUSSAILLEMENT



ICPE



8/10

SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS SIS - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche		
Aucun site SIS à moins de 500 mètres					

CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES CASIAS - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche		
Aucun site SIS à moins de 500 mètres					

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ICPE - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0006601177	LEYGUES Henri SARL	348 Mètres	<u>Détails</u>

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?		?	
INTE1425669A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 17/09/2014 au 19/09/2014	07/11/2014		OUI	0	NON
INTE1423539A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 29/09/2014 au 30/09/2014	11/10/2014		OUI	0	NON
INTE0300789A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 03/12/2003 au 04/12/2003	20/12/2003		OUI	0	NON
INTE0300039A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 10/12/2002 au 12/12/2002	07/02/2003		OUI	0	NON
NOR19821118	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	19/11/1982		OUI		NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur	Etablie le	03/09/2024
	Nom du vendeur ou du bailleur :	Mme HECHT Evelyne
	Nom de l'acquéreur ou du locataire :	

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (<u>www.georisques.gouv.fr</u>)